

OBJECTIF PRINCIPAL

Réaliser une **preuve de concept** par un organisme de recherche et de diffusion des connaissances pour permettre à une entreprise de la région d'entreprendre le développement et la réalisation d'un nouveau produit, service ou procédé.

CALENDRIER

Date limite du dépôt : 03/11/2026

FINANCEUR



LES GRANDES LIGNES DE L'AAP

- Le projet vise le développement d'une preuve de concept (matérielle ou immatérielle) d'un produit, service ou procédé innovant : **TRL 2-5**
- Le projet doit :
 - impliquer une entreprise partenaire située en Auvergne-Rhône-Alpes (effectif < à 500 salariés)
 - répondre à un besoin exprimé par l'entreprise partenaire**
 - avoir l'avis argumenté d'un tiers en capacité d'évaluer l'intérêt économique et technologique du projet : SATT, pôles de compétitivité etc.
 - être en lien avec les 4 filières d'excellence ou les 13 secteurs clés régionaux
- Durée du projet : 18 mois maximum** (dérogation jusqu'à 36 mois, lorsque des réglementations ou des protocoles spécifiques s'appliquent, comme dans le domaine de la santé)
- Budget total : 125 000 euros maximum** (jusqu'à 250 000 euros si projet de 36 mois), **subvention uniquement pour les organismes de recherche mobilisant des équipes localisées en AURA.**

DÉPENSES

Frais de personnel non-permanents dédiés au projet, dont gratification de stages	✓
Frais de personnel permanents	✗
Consommables	✓
Equipements (amortissement)	✓
Coûts plateforme (coûts interne - facturées à l'exclusion de toute marge bénéficiaire)	✓
Sous-traitance (coûts externes) (maximum 30% du coût total éligible)	✓
Missions	✗
Frais généraux (15% des dépenses directes de personnel éligibles)	✓



Pour nous contacter :

Grenoble INP : drive.projetsnationaux@grenoble-inp.fr

UGA : dgdriv-proposals@univ-grenoble-alpes.fr

**Pour plus
d'informations :**
Région AuRA

